



**Échelles et escabeaux**  
Faire chuter les risques

**Découpeuse à disque**  
Les précautions d'usage

**Rapport d'enquête**  
S'agripper à l'échelle,  
s'agripper à la vie

**Ingéniosité**  
Un échafaudage mobile,  
été comme hiver

# Échelles et escabeaux

## Faire chuter les risques, pas les travailleurs

L'utilisation d'une échelle ou d'un escabeau n'est pas sans danger. Voici quelques pistes pour prévenir le pire.

Les chutes de hauteur sont la principale cause d'accidents graves et de décès dans l'industrie de la construction. On déplore chaque année, de nombreux événements accidentels mettant en cause des échelles et des escabeaux : entre 2000 et 2009, la **Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST)** a répertorié près de 1 000 accidents en lien avec des escabeaux, et pas moins de 1 500 accidents causés par des chutes au bas d'échelles.

Un nombre étonnant d'accidents se produisent lorsque le travailleur met le pied sur le premier échelon ou au bas de l'échelle. Une chute de cette hauteur est habituellement beaucoup moins grave que d'une hauteur plus importante, mais elle peut tout de même causer des blessures comme une foulure, une fracture ou une contusion, qui peuvent entraîner un arrêt de travail.

Avant de débuter les travaux dans une échelle ou un escabeau, il convient de planifier et d'évaluer tous les éléments qui caractérisent la situation de travail : la tâche à effectuer, l'environnement, les outils nécessaires, la hauteur à laquelle s'effectue le travail, et la posture.

Il reste que, pour installer un luminaire, monter sur une toiture ou entretenir un système de ventilation, les échelles et les escabeaux

constituent le type d'équipement d'accès le plus couramment utilisé dans l'industrie de la construction. Ils doivent cependant être utilisés pour ce qu'ils sont : un moyen d'accès à un plan de travail, et non un poste de travail. C'est d'ailleurs ce que stipule le **Code de sécurité pour les travaux de construction** à l'article 3.5.1. Toutefois, lorsqu'il s'agit d'effectuer des travaux de moins d'une heure, le Code autorise l'utilisation d'une échelle (CS, art. 3.9.1.).

« Pour effectuer des tâches en hauteur, il est préférable de privilégier l'échafaudage ou la plateforme élévatrice, souligne Louise Lessard, conseillère en prévention à l'ASP Construction. Contrairement à l'échelle ou à l'escabeau, ces équipements offrent au travailleur une meilleure protection contre les chutes, à condition d'être bien installés, bien sûrs ! La plateforme et l'échafaudage sont munis d'équipement de protection collective (garde-corps) et offrent une surface de travail sécuritaire. Le travailleur prend appui sur un plancher, plutôt que sur un simple échelon, il peut donc déplacer ses pieds, avoir une meilleure posture et il se fatiguera moins vite. C'est gagnant en terme de prévention. »

### Choisir le bon équipement

Elle ajoute que, pour accéder à un poste de travail, les échelles portatives constituent le type d'équipement le plus répandu dans l'industrie de la construction. Et ce n'est pas le choix qui manque, on trouve sur le marché plusieurs types d'échelle portative. Comment s'y retrouver ? En commençant par rechercher un équipement homologué par l'Association canadienne de normalisation (CSA).

La réglementation exige de l'employeur qu'il s'assure que toute échelle commerciale utilisée sur ses chantiers soit conforme à la norme CAN3 Z11-M81 (CS, art. 3.5.3). Cette norme établit entre autres, la capacité de charge de l'équipement en fonction de trois catégories : service intense (classe 1); service moyen (classe 2); et service léger (classe 3). À cet égard, la réglementation ne laisse aucun choix : les échelles utilisées dans le secteur de la construction doivent être de classe 1, c'est la loi !

### Un sceau de sécurité

Les échelles certifiées par la CSA doivent afficher les renseignements suivants :



- le nom ou la marque de commerce du fabricant;
- la date de fabrication;
- la hauteur nominale;
- la hauteur déployée maximale (s'il y a lieu);
- la classe, l'utilisation prévue et la résistance à la charge;
- les consignes de sécurité (texte et croquis).

Les échelles portatives se déclinent également en plusieurs matériaux. Les plus courants sont le bois, l'acier, l'aluminium et la fibre de verre. Si le bois est un matériau naturellement non conducteur, à condition de ne pas être mouillé, les échelles de bois ont toutefois tendance à se détériorer rapidement. C'est pourquoi il est déconseillé de les peindre, car la peinture cachera les signes de dégradation et pourra même en accélérer le pourrissement en emprisonnant l'humidité dans le bois. Pour en prolonger la durée de vie utile, on peut les traiter au moyen d'un agent de préservation non toxique ou les enduire d'un vernis transparent.

De loin les plus populaires en raison de leur relative légèreté et de leur résistance à la corrosion, les échelles d'aluminium comportent néanmoins un danger majeur : leur grande conductibilité. Dans les endroits où il y a risque de contact électrique, on doit privilégier un autre matériau et respecter les distances d'approches. « La même précaution s'applique pour les échelles en acier, signale Louise Lessard. On trouve d'ailleurs très peu d'échelles portatives en acier sur le marché, car elles sont très lourdes. On les voit plutôt fixées sur des structures permanentes ou de la machinerie mobile. »

L'utilisation d'une échelle ou d'un escabeau, en aluminium ou en acier, en présence de lignes électriques, peut entraîner des lésions corporelles graves par contact direct ou indirect. Assurez-vous de sécuriser votre aire de travail avant de commencer les travaux, en respectant la distance réglementaire de 3 m (10 pi) des lignes électriques aériennes.

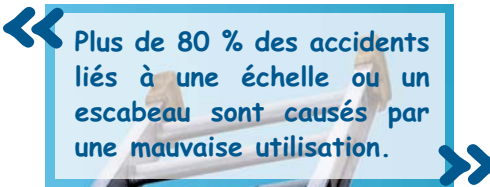
Enfin, les échelles hybrides, c'est-à-dire celles dont les montants en fibre de verre sont jumelés à des échelons d'aluminium, constituent également un excellent choix. D'abord parce qu'elles sont très légères, ensuite parce que leurs montants présentent une faible conductibilité et qu'ils résistent bien à la corrosion. Ces échelles sont toutefois sensibles à la chaleur. On évitera donc de les exposer à une température supérieure à 93 °C (200 °F).

## Chute alors!

Il est important de rappeler que les risques de chute sont présents dès qu'un travailleur grimpe à une certaine hauteur pour effectuer un travail ou accéder à un plan de travail. Comme le souligne la conseillère de l'ASP Construction, trois facteurs contribuent à augmenter le risque de chute : la vitesse d'exécution, les postures de travail précaires et une trop grande confiance en ses capacités.

La rapidité, même si elle est parfois bien vue, s'avère souvent une arme à deux tranchants. On veut faire tellement vite qu'on ne prend pas le temps d'installer correctement notre échelle. Au bout du compte, notre stabilité et notre sécurité ne sont pas assurées. Malgré le sentiment de sécurité dans une échelle ou un escabeau, le travailleur peut perdre l'équilibre à cause des vents, d'un sol mou, de bruit trop fort ou d'un simple instant de distraction. On a rapporté des cas de chute de moins de 1 m (3 pi) qui se sont soldés par un décès. C'est tout dire.

Monter dans une échelle ou un escabeau semble plutôt facile à première vue, même enfantin, mais c'est aussi très risqué! Nous avons tous une aventure à ce sujet qui, heureusement, s'est bien terminée. Mais ce ne fut pas le cas de cet électricien qui, en novembre 2007, alors qu'il travaillait sur le chantier de construction d'un édifice commercial, est décédé des conséquences de sa chute de 2,1 m (7 pi), sur un plancher de béton à partir d'un escabeau.



Trois travailleurs descendent du toit (sur lequel ils effectuent des travaux de réparation de la membrane de caoutchouc) pour aller à leur pause; soudain l'échelle sur laquelle ils prennent place se brise. Le premier travailleur tombe d'une hauteur de 0,33 m (1 pi), le deuxième d'une hauteur de 5 m (15 pi) sur le côté et se blesse légèrement, le troisième d'une hauteur de 9 m (27 pi). Ce dernier subit un traumatisme crânien et se blesse gravement au coude. Les montants de l'échelle sont endommagés à l'endroit où ils sont appuyés sur le support à échelle du camion. De plus, l'échelle, conçue pour être utilisée par une personne à la fois, est empruntée par trois travailleurs simultanément.

Ça n'arrive qu'aux autres direz-vous...

### Les principaux risques :

- des échelons glacés, brisés, usés ou sales;
- un équipement en mauvais état ou non réglementaire;
- une installation au mauvais endroit (par exemple, derrière une porte);
- une base mal assujettie;
- une position inappropriée de l'utilisateur (à l'extérieur du centre de gravité);
- la fermeture accidentelle de l'équipement;
- la présence d'une pièce mobile non protégée;
- la proximité de lignes électriques;
- le maniement de charges ou d'outils sans appui ou sur une période prolongée;
- une contrainte posturale inhabituelle.

## Votre sécurité : la priorité

Pour être en sécurité sur une échelle, il ne suffit pas de choisir le bon équipement, encore faut-il l'utiliser de façon sécuritaire. « On doit vérifier si l'échelle est en bon état avant chaque usage, rappelle Louise Lessard. On commence par inspecter la condition du matériau, puis on s'assure que ses composantes – rivets, écrous, patins, échelons, montants, entretoises, plateaux, coulisses – ne présentent pas de signes d'usure ou de détérioration. Le cas échéant, l'équipement sera mis hors service jusqu'à ce qu'il soit réparé ou mis aux rebus. »

Voir la *Grille d'inspection des échelles et des escabeaux portatifs* ci-jointe.

Ces vérifications faites, on verra à installer l'échelle correctement, c'est-à-dire en veillant à ce qu'elle repose sur une surface solide, plane et non glissante, et qu'elle soit placée à un angle de 75 degrés. « Les dispositifs de verrouillage doivent être bien enclenchés et l'échelle doit dépasser d'au moins 1 m (3 pi) la surface ou le palier à atteindre, indique la conseillère. S'il est impossible de fixer solidement son sommet, il faut demander à un collègue de tenir le bas de l'échelle. »

Elle rappelle de toujours faire face à l'équipement, et de ne jamais monter avec des outils dans les mains! Accrochez-les à la ceinture de travail, portez un sac à dos ou utilisez une corde ou un palan pour les transporter. Il est essentiel d'appliquer **en tout temps, la règle des trois points d'appui** : deux mains et un pied ou deux pieds et une main sur les échelons. « On doit pouvoir travailler en gardant le corps au centre des montants, sans trop étendre les bras, ajoute-t-elle. Il faut aussi laisser libres les trois derniers échelons de l'échelle ou ne jamais grimper plus haut que l'avant-dernière marche de l'escabeau. »

Pour ce qui est des escabeaux, les consignes de sécurité sont sensiblement les mêmes, à ceci près : on s'assure de le placer à angle droit et à proximité de la surface de travail, de déployer complètement les montants et le plateau, de verrouiller les barres d'écartement, de ne pas se tenir debout ni s'asseoir sur le dessus ou sur le plateau, et ne pas s'en servir pour soutenir une plateforme ou une planche de travail.



Toujours verrouiller les barres d'écartement

Évitez en tout temps de surcharger l'échelle ou l'escabeau (vérifier la charge maximale permise sur l'étiquette) pour ainsi éviter de basculer ou de tomber suite à la rupture d'un point d'appui. Enfin, l'entretien régulier de l'équipement augmentera sa durée de vie utile et contribuera à réduire le risque d'accident. Pour ce faire, on nettoiera tout résidu de graisse, d'huile ou de mastic après chaque usage et on appliquera les recommandations du fabricant en ce qui a trait à la lubrification et le remplacement des pièces endommagées. L'équipement sera par la suite remis à l'abri des intempéries et de toute source de chaleur.

« Qui dit utilisation d'une échelle ou d'un escabeau dit travail en hauteur et, par conséquent, danger de chute, note Louise Lessard. Et à cet égard, le *Plan d'action construction de la CSST* est clair : si l'on doit utiliser un tel équipement, on doit s'assurer qu'il est d'une longueur convenable, installé sur une base solide et dans une position stable. Quant au travailleur, il doit avoir les mains libres, tant pour monter que pour descendre. À défaut de quoi, on s'expose à des conséquences graves. »

« Planifier le travail, prévenir les risques, c'est préserver votre intégrité physique et votre sécurité! »



## L'utilisation de la découpeuse à disque : à manipuler avec soin !

Des précautions s'imposent lors du travail avec une découpeuse à disque. En voici un aperçu.

La découpeuse à disque, couramment appelée scie à béton, est un outil très utile mais aussi fort dangereux lorsqu'utilisé de façon déficiente. Elle sert à découper des pièces de béton, de la pierre dure, des tubes en terre cuite ou de l'asphalte. Les principaux dangers sont dus à la haute vitesse de rotation et à l'exposition de la lame lors de la coupe. Pour utiliser la découpeuse à disque de façon sécuritaire, voici quelques consignes de sécurité et conditions d'usage qui vous permettront d'éviter des accidents, à vous et vos travailleurs.

### Avant la mise en marche

« Avant de mettre le moteur en marche, on recommande de procéder à une inspection en règle des différentes composantes de l'appareil, rappelle Marie-Josée Aubert, conseillère en prévention à l'ASP Construction. On s'assure, entre autres, que la lame est appropriée au matériau à couper, qu'elle est du bon diamètre et qu'elle est bien installée. Aussi, on vérifie que le filtre à essence n'est pas encrassé, que le capot protecteur est en bon état et que la courroie d'entraînement ne présente pas de signe d'usure. »

Elle ajoute qu'il ne suffit pas de porter un casque et des bottes de sécurité lorsqu'on manie ce type d'équipement, il faut se protéger adéquatement. Vous devez, entre autres, porter une protection respiratoire pour vous protéger de la poussière de silice, une visière et des lunettes de sécurité pour vous protéger des particules, et des protecteurs auditifs pour vous protéger du bruit. Finalement, ne portez ni vêtements amples, ni bijoux ou autres accessoires, gardez les cheveux attachés, pour éviter qu'ils ne prennent dans les pièces en mouvement.



Les dangers sont bien réels. Prenons comme exemple, la coupe de béton ou de brique : il peut y avoir des concentrations élevées de poussières de silice cristalline dans l'air, sur les chantiers de construction. L'inhalation de telles poussières peut provoquer une affection pulmonaire grave appelée silicose. Lors de l'utilisation de la scie à béton, on doit travailler en milieu humide, c'est-à-dire avec un apport d'eau sur l'outil, de manière à ce que les concentrations en silice soient aussi basses que possible.

## Lors du démarrage

Comme tout appareil doté d'un moteur à combustion, la découpeuse à disque émet du monoxyde de carbone (CO). Pour éviter une intoxication au CO, priorisez un endroit bien aéré ou adéquatement ventilé. De plus, si vous venez de remplir le réservoir de carburant, éloignez-vous d'au moins 3 m (10 pi) de l'endroit où vous avez fait le plein avant de lancer le moteur, pour ainsi éviter les risques d'incendie et de brûlures.

Pour mettre en marche la découpeuse, posez-la sur le sol et assurez-vous que rien n'entrave le disque à découper (lame). Agenouillez-vous sur le sol en maintenant l'outil d'une main et, de votre main libre, actionnez le dispositif de démarrage. Il est important de toujours tenir fermement la découpeuse avec ses deux mains : main droite sur la poignée arrière (idem pour les gauchers) et main gauche sur la poignée avant pour guider la manœuvre, et assurez-vous d'entourer les poignées avec les pouces.

« Lorsqu'on coupe le moteur, la lame tourne encore pendant quelques secondes par inertie, puis elle s'arrête d'elle-même, signale Marie-Josée Aubert. Il ne faut surtout pas tenter de la freiner avec son pied ! »

## En situation de travail

Lorsqu'on travaille avec une découpeuse à disque, il est recommandé de travailler avec la partie inférieure de la lame. Les coupes réalisées avec la partie frontale du disque, c'est-à-dire le quart supérieur, sont en effet plus dangereuses.

Il faut faire particulièrement attention au risque de coincement et aux forces de réaction. Les plus fréquentes sont le rebond (kick-back) et la traction. Le rebond se produit quand le disque se coince ou qu'il est fortement freiné en frottant contre un objet solide. La découpeuse est alors brusquement projetée vers le haut et vers l'arrière en un mouvement de rotation très violent, vers l'utilisateur, qui ne peut plus contrôler la machine. Dans d'autres cas, lorsque le disque touche la surface supérieure de l'objet à découper, une traction se produit, c'est-à-dire que la découpeuse est attirée vers l'avant, dans le sens opposé de l'utilisateur. Ces situations peuvent occasionner un risque d'accident grave ou mortel.

La profondeur maximale de coupe par passe, est d'environ 5 cm (2 po). Il est préférable d'effectuer plusieurs passes pour éviter la surchauffe de la lame. En cas de surchauffe, la lame est susceptible de se briser et la scie risque de se cabrer (remonter sur l'objet à découper et sortir de la coupe).

Ces risques peuvent être évités en utilisant de façon sécuritaire et appropriée, la découpeuse à disque.

La santé-sécurité, ça s'apprend ! N'hésitez pas à consulter des personnes compétentes pour obtenir des informations techniques, afin de vous guider dans l'utilisation sécuritaire de la découpeuse à disque.

### Conseils à retenir :

- n'utilisez que des lames recommandées par le fabricant;
- utilisez une lame spéciale pour les travaux à l'eau;
- jetez toute lame endommagée ou dont la date de péremption est dépassée;
- ne jamais utiliser la découpeuse pour meuler, polir ou pour la coupe de bois;
- l'opérateur doit être qualifié, c'est-à-dire formé et supervisé;
- bien choisir le disque en fonction du matériau à couper;
- ne pas fumer à proximité d'une découpeuse afin d'éviter les risques d'incendie;
- établissez un périmètre de sécurité : ne pas tolérer la présence d'autres personnes dans la zone de travail et s'assurer que rien ne traîne au sol;
- en cas d'intempéries (neige, pluie, verglas) reporter l'utilisation à plus tard;
- porter des vêtements et des équipements de protection réglementaires (voir p. 4);
- travailler dans un espace aéré ou correctement ventilé;
- lors de l'utilisation, toujours tenir fermement l'outil avec ses deux mains;
- toujours travailler dans une position stable et sûre;
- utiliser l'équipement selon les recommandations du fabricant;
- stabiliser l'objet à couper.



## Nouvelle affiche

### Comment enfiler un harnais de sécurité

Pourquoi utiliser un harnais de sécurité ? Parce qu'il y a un risque de chute, et lorsqu'aucune autre mesure de protection contre les chutes ne peut être utilisée.

Le harnais de sécurité est un équipement de protection individuelle qui peut vous sauver la vie en cas de chute de hauteur. Mais encore faut-il savoir l'enfiler pour vous assurer une protection efficace ! C'est la raison pour laquelle nous vous présentons la nouvelle affiche « Comment enfiler un harnais de sécurité ». Vous retrouvez neuf étapes, illustrées et détaillées, pour vous guider afin d'enfiler de façon sécuritaire votre harnais de sécurité.

L'ASP Construction offre une formation sur la prévention contre les chutes. Communiquez avec nous pour obtenir tous les détails.

N'hésitez pas à commander cette affiche ou l'une des affiches disponibles sur notre site Internet, à la section Publications de l'ASP <http://www.asp-construction.org/Default.aspx?page=102&lang=fr-ca>.

Aussi, pour obtenir des informations supplémentaires à ce sujet, l'ASP Construction vous offre deux fiches de prévention : l'une portant sur le **harnais de sécurité**, et l'autre sur les **accessoires de raccordement**.

Monter dans une échelle n'est pas jeu d'enfant. D'autant plus si l'on doit transporter une charge.

Novembre 2007. Vers 8 heures, un plombier se présente au restaurant La Banquette de Saint-Jean-sur-Richelieu. Sa mission : convertir au gaz naturel une unité de chauffage et de climatisation fonctionnant au propane. Il gare son camion à l'arrière du restaurant, où une échelle verticale fixe permet d'accéder aux équipements mécaniques installés sur le toit.

Il effectue les travaux demandés puis, autour de 10 heures, il téléphone à son employeur pour l'informer que le travail est terminé. Malheureusement, ce sera son dernier appel. Quelque trente minutes plus tard, un voisin du restaurant l'aperçoit gisant sur le sol, le corps inanimé. Appelés sur les lieux, les services d'urgences le transportent à l'hôpital du Haut-Richelieu où son décès est constaté.



Vue de l'escabeau à la base de l'échelle

### Les constatations

Dépêchés sur les lieux, les enquêteurs de la Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST) tentent de reconstituer le fil des événements. Le plombier travaillant seul, aucun témoin ne peut les aiguiller dans leur enquête. Ils constatent tout d'abord que le travailleur est étendu les pieds pointant vers l'établissement, la tête à environ 3,3 m (10 pi) du mur.

De part et d'autre du corps inanimé, une caisse d'outils et son contenu sont éparpillés sur le sol. La masse de la caisse et de son contenu est de 10,8 kg (24 lb). Un vaporisateur contenant un produit de nettoyage est retrouvé sur le toit d'un cabanon jouxtant l'édifice, à une hauteur de 2,2 m (7 pi).

Leur attention se porte ensuite sur l'escabeau de fibre de verre utilisé par le travailleur pour atteindre l'échelle permanente donnant accès au toit. D'une hauteur de 1,5 m (5 pi), il est installé à la base de l'échelle. Ses montants sont appuyés sur le sol et complètement déployés; le dispositif de verrouillage est bien enclenché. Un pictogramme bien visible signale l'interdiction de monter sur la plateforme.

Les enquêteurs déduisent que le travailleur a dû utiliser la plateforme comme marche-pied pour atteindre l'échelle, puisque la section coulissante de celle-ci est relevée et cadenassée pour empêcher son accès à partir du sol.

### Les experts se prononcent

Selon les experts, pour redescendre sa caisse d'outils une fois les travaux terminés, le travailleur ne peut qu'emprunter l'échelle verticale en tenant la caisse d'une main, ce qui ne lui laisse qu'une main libre pour s'agripper à l'échelle. Cette conclusion s'appuie sur l'absence d'équipement qui aurait pu servir à monter et à descendre les outils.

De plus, ce jour-là, le temps est mauvais. Le mercure dépasse à peine le point de congélation et une neige fondante est tombée au cours de la matinée. D'ailleurs, peu après le drame, les échelons de l'échelle permanente, des profilés d'acier tubulaire, sont mouillés et, par conséquent, glissants. Enfin, le rapport d'autopsie confirme que les blessures de la victime sont compatibles avec une chute de hauteur.



Vue du lieu de l'accident

« Quand on se sert d'une échelle, on **doit appliquer la règle des trois appuis**, c'est-à-dire avoir en tout temps au moins les deux pieds et une main ou les deux mains et un pied sur les échelons, rappelle Louise Lessard, conseillère en prévention à l'ASP Construction. De toute évidence, la méthode utilisée par le travailleur pour transporter ses outils était déficiente, car elle ne lui permettait pas d'appliquer cette règle. »

La façon sécuritaire de transporter les outils est de les accrocher à la ceinture de travail, de porter un sac à dos ou d'utiliser une corde ou un palan pour les transporter. Il est essentiel d'appliquer **en tout temps, la règle des trois points d'appui**.

Enfin, le rapport d'enquête de la CSST relève des lacunes dans la gestion de la santé et de sécurité du travail au sein de l'entreprise qui emploie la victime. Bien que le programme de prévention insiste sur l'utilisation sécuritaire des échelles, des échafaudages et des plateformes élévatoires, il reste muet en ce qui concerne le transport des outils dans les échelles.

Pour accéder au rapport dépersonnalisé de la CSST, rendez-vous au <http://centredoc.csst.qc.ca/pdf/ed003715.pdf>

Pour accéder aux annexes du rapport, rendez-vous au <http://centredoc.csst.qc.ca/pdf/ad003715.pdf>

# Un échafaudage mobile, hiver comme été

Qui n'a pas rêvé un  
jour de déplacer sans  
effort et sans risque  
un échafaudage mobile?



Les patins amovibles offrent  
une bonne assise et une grande  
surface d'appui.

Pour plus d'information, visitez  
le <http://www.echafotek.com/>

Les échafaudages mobiles, faut-il le rappeler, sont utilisés pour des travaux de courte durée nécessitant de nombreux déplacements. Leur utilisation n'est toutefois pas sans risque, puisqu'on rapporte régulièrement de nombreux accidents liés à l'usage de ce type d'équipement. Parmi ceux-ci, le risque de renversement n'est pas à prendre à la légère, car il est susceptible d'infliger de graves blessures aux travailleurs qui en font usage.

Le fabricant Echaf-O-Tek de Sorel, a conçu l'échafaudage mobile Quick Scaff. Il propose un produit sécuritaire, aussi facile à monter qu'à déplacer. De nombreux accidents surviennent en effet lorsqu'on déplace ou qu'on installe un échafaudage mobile sur un sol présentant des dénivellations importantes.

Pour contrer ces risques, le fabricant propose trois solutions. À commencer par des pattes réglables jusqu'à 75 cm (30 po) en hauteur, qui satisfont aux exigences de l'article 3.9.19.-c) du *Code de sécurité pour les travaux de construction*. « Comme le réglage de la hauteur se fait de façon indépendante sur chaque patte, on obtient une bonne stabilité même quand la surface du sol n'est pas uniforme », précise Marie-Josée Aubert, conseillère en prévention à l'ASP Construction.

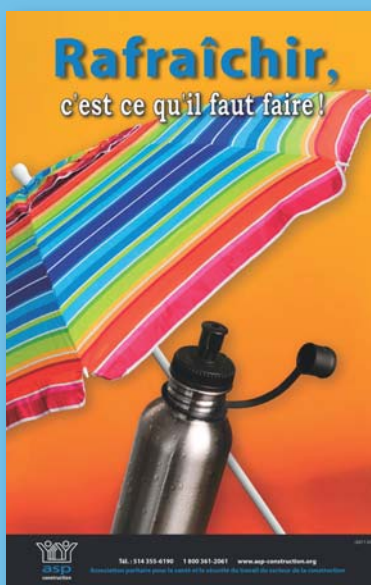
Mieux encore, cet échafaudage mobile est vendu avec des patins amovibles qui offrent une bonne assise et une grande surface d'appui. « Les patins permettent d'éliminer les longrines, ces pièces de bois sur lesquelles on



Des pattes réglables jusqu'à 75 cm (30 po) en hauteur.

monte habituellement ce type d'équipement, précise la conseillère de l'ASP. Les patins peuvent être orientés suivant différents angles, ils glissent aisément sur la neige, et ainsi, facilitent le déplacement, ce qui a pour effet de réduire les blessures reliées à un effort physique. »

Toujours dans l'optique de faciliter le déplacement de l'équipement, le fabricant offre également un jeu de roues pivotantes, grâce auxquelles l'échafaudage peut être déplacé aussi bien latéralement que longitudinalement sur toute surface et en toute saison. « Enfin, avant de déplacer l'échafaudage, on doit d'abord s'assurer que tous les travailleurs sont descendu au sol, qu'aucun outil ni matériau n'est resté sur son plancher, rappelle Marie-Josée Aubert. Des travailleurs sont souvent blessés par des objets qui tombent d'un échafaudage. Il faut y penser! »



## Nouvelle affiche

### Rafraîchir, c'est ce qu'il faut faire!

En cette période estivale, il est important de rappeler aux travailleurs de boire de l'eau pour ne pas se déshydrater. L'affiche « Rafraîchir, c'est ce qu'il faut faire! » se veut un rafraîchissement amical afin de prévenir les risques liés au travail à la chaleur.

L'exposition à une chaleur intense constitue un danger pour la santé et la sécurité du travailleur. Elle peut être la cause d'épuisement, de coup de chaleur, et être un facteur contributif dans le déroulement d'un accident sur les chantiers de construction.

N'hésitez pas à commander cette affiche ou l'une des affiches disponibles sur notre site Internet, à la section Publications de l'ASP <http://www.asp-construction.org/Default.aspx?page=102&lang=fr-ca>.

Le coup de chaleur peut survenir très vite chez les travailleurs qui ne compenseraient pas les pertes d'eau dues à leur transpiration. Il faut s'assurer que les travailleurs boivent, au minimum, l'équivalent d'un verre d'eau toutes les 20 minutes, même s'ils n'ont pas soif!

L'ASP Construction offre une session d'information sur la prévention des risques dus à la chaleur. Communiquez avec le **conseiller de votre région** pour obtenir tous les détails!



Prévenir aussi est publié quatre fois l'an par l'ASP Construction.

Les publications de l'ASP Construction sont offertes gratuitement aux travailleurs et aux employeurs de la construction qui en font la demande à leur association syndicale ou patronale respective.

L'emploi du genre masculin n'a été privilégié que dans le seul but d'alléger le texte et d'en faciliter la compréhension. Le féminin peut tout autant s'appliquer.

La reproduction d'un texte est autorisée à la condition d'en mentionner la source et de nous en faire parvenir une copie.

#### DÉPÔT LÉGAL:

Bibliothèque nationale du Canada  
Bibliothèque générale du Québec

#### Directeur général:

Paul Héroux

#### Documentation:

Lucie Brunet

#### Graphisme et mise en pages:

Gaby Locas

#### Textes:

Marie Gagnon

#### Révision:

Marie-Josée Aubert  
Linda Gosselin  
Louise Lessard

Tirage: 15 000

#### ASP Construction

7905, boul. Louis-H.-Lafontaine, bureau 301  
Anjou QC H1K 4E4  
Tél.: 514 355-6190 1 800 361-2061  
Télééc.: 514 355-7861

#### Site Internet:

<http://www.asp-construction.org>

#### Centre de documentation:

[biblio@asp-construction.org](mailto:biblio@asp-construction.org)

#### Courrier électronique pour commander nos publications

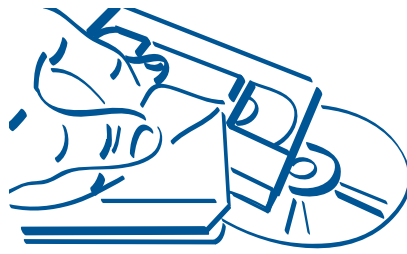
[commandes@asp-construction.org](mailto:commandes@asp-construction.org)

#### Nos conseillers:

[pabran@asp-construction.org](mailto:pabran@asp-construction.org)  
[mjaubert@asp-construction.org](mailto:mjaubert@asp-construction.org)  
[vbelle@asp-construction.org](mailto:vbelle@asp-construction.org)  
[mcote@asp-construction.org](mailto:mcote@asp-construction.org)  
[idugre@asp-construction.org](mailto:idugre@asp-construction.org)  
[mdupont@asp-construction.org](mailto:mdupont@asp-construction.org)  
[clavoie@asp-construction.org](mailto:clavoie@asp-construction.org)  
[llessard@asp-construction.org](mailto:llessard@asp-construction.org)  
[jplante@asp-construction.org](mailto:jplante@asp-construction.org)  
[bteasdale@asp-construction.org](mailto:bteasdale@asp-construction.org)  
[cவில்eneuve@asp-construction.org](mailto:cவில்eneuve@asp-construction.org)

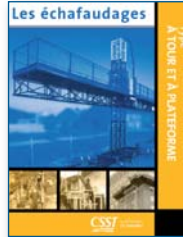
Poste-publications 40064867

Ce document est imprimé sur du papier contenant 55 % de fibres recyclées et 30 % de fibres recyclées post-consommation.



# Centre de documentation

## Guide – Échafaudages à tour et à plateforme



Dans le secteur de la construction, 31 % des accidents mortels sont dus à des chutes de hauteur, et que de ces chutes, près d'une sur quatre se produit alors que la victime utilise un échafaudage. Pour contribuer à prévenir de tels accidents, la CSST vient de produire un guide sur trois types d'échafaudage à tour et à plateforme utilisés sur les chantiers du Québec, soit à crics « Pump Jack », à treuils (Morgen, Mason King, etc.) et motorisés (Fraco, Hydro-Mobile, etc.). On y retrouve la description des principales composantes ainsi que les règles d'installation et d'utilisation pour chacun d'eux. Aussi, on énumère les points à vérifier lors d'une inspection — en les associant à l'article réglementaire — entre autres, le montage et démontage, les assises et poteaux, le système d'amarrage, la plateforme, le système de levage, etc. Ce guide illustré apporte aux intervenants du secteur de la construction des informations complémentaires à la réglementation.

Commission de la santé et de la sécurité du travail; Bouchard, P. Les échafaudages à tour et à plateforme : guide. [S.l.] : CSST, 2011. 67 p.

[http://www.csst.qc.ca/NR/rdonlyres/BF6064EB-A9A2-45C9-915E-314556222995/8446/DC200\\_1695\\_1\\_web1.pdf](http://www.csst.qc.ca/NR/rdonlyres/BF6064EB-A9A2-45C9-915E-314556222995/8446/DC200_1695_1_web1.pdf)

## Travailler à la chaleur... attention!



Les fortes chaleurs peuvent avoir de graves conséquences sur la santé des travailleurs de la construction, et pour cette raison, tous les travailleurs doivent être informés des risques liés aux coups de chaleur, des moyens de prévention, des signes avant-coureurs et des premiers soins à donner. Pour bien vous préparer à la canicule, nous vous proposons la page Web développée par la CSST. Vous y trouverez une foule d'informations sur les coups de chaleur. La vidéo *Comment réagir en cas de coup de chaleur?* vous présente, quant à elle, les gestes essentiels à poser pour maintenir en vie la victime d'un coup de chaleur, empêcher l'aggravation de ses blessures et la reconforter.

#### CSST. Coup de chaleur

[http://www.csst.qc.ca/prevention/theme/coup\\_chaleur/coup-de-chaleur.htm](http://www.csst.qc.ca/prevention/theme/coup_chaleur/coup-de-chaleur.htm)

## DVD – Se protéger des arcs électriques



Saviez-vous qu'en plus des risques d'électrisation et d'électrocution qui peuvent causer de très graves brûlures, un arc électrique peut

aussi sérieusement endommager l'ouïe? Ce DVD sensibilise les travailleurs aux dangers causés par un arc électrique. Il accorde une importance à la planification du travail et à l'analyse des risques qui permettent de sécuriser les tâches à accomplir et l'aire de travail. Il traite du périmètre de protection, du cadenassage / étiquetage, du port de l'équipement de protection individuelle approprié au niveau de risque. Le film peut être visionné en une seule fois ou par chapitre, ce qui permet une discussion entre chacun d'eux. On peut visionner la vidéo en français et en anglais. Rappelons que le travail sous tension ne doit être effectué que selon certaines exceptions bien précises.

Coastal Training Technologies Corporation. Éclair d'arc électrique : comment y survivre / Arc flash : live to tell. [S.l.] : Coastal training Technologies, 2011, 2009. DVD (17 min).

**Pour emprunt seulement.**

# Grille d'inspection des échelles et des escabeaux portatifs

Éléments à vérifier	OK	À corriger
<b>Escabeau, échelle, échelle à coulisse</b>		
<b>Le matériau (bois, acier, aluminium, fibre de verre)</b> Est-il en bon état (exempt de signes d'usure, de détérioration, de corrosion)?		
<b>Les pieds et patins</b> Sont-ils tous en place et bien fixés?		
<b>Les échelons et marches</b> Conservent-ils leur propriété antidérapante? Sont-ils bien assujettis dans les montants? Sont-ils en bon état (pas tordus, pas déformés, tous en place)?		
<b>Les montants et embouts</b> Sont-ils exempts d'arêtes vives ou d'autres défauts?		
<b>Les vis, boulons, écrous</b> Sont-ils bien serrés et tous présents?		
<b>Le marquage (étiquette du fabricant)</b> L'étiquette du fabricant est-elle présente et bien lisible?		
<b>Escabeau</b>		
<b>Les entretoises (bas, haut et arrière)</b> Sont-elles en place et en bonne condition?		
<b>Les barres d'écartement</b> Se déplient-elles aisément? Sont-elles exemptes de signes de fléchissement ou de torsion?		
<b>Les mécanismes de verrouillage</b> Fonctionnent-ils librement et adéquatement?		
<b>Échelle à coulisse</b>		
<b>Les cordages (corde ou chaîne)</b> Sont-ils en bon état? Leur diamètre est-il adapté à celui de la poulie?		
<b>Le dispositif de verrouillage de la rallonge</b> Fonctionne-t-il librement et adéquatement?		
<b>Les pièces mobiles (poulie et coulisse)</b> Sont-elles bien lubrifiées et en bonne condition?		

**Note : dès qu'il y a un élément à corriger,  
NE PAS UTILISER L'ÉCHELLE OU L'ESCABEAU.**

# Mouiller, c'est ce qu'il faut faire!

L'ASP Construction,  
votre partenaire  
en prévention !

Une **équipe** de conseillères et de  
conseillers spécialisés en santé et  
sécurité du travail.

Des **formations**, des **conseils**, de  
l'**information** et de l'**assistance  
technique** adaptés à vos besoins  
pour prévenir les accidents du travail  
et les lésions professionnelles !



**asp**  
construction

Tél. : 514 355-6190

1 800 361-2061

[www.asp-construction.org](http://www.asp-construction.org)

Association paritaire pour la santé et la sécurité  
du travail du secteur de la construction